



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DU LOT
PÔLE IMPÔTS D'ÉTAT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances Publiques de Cahors
Service des Impôts des Entreprises du Lot
Pôle Impôts d'État
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

Mél. : sie.lot@dgfip.finances.gouv.fr
BDF : FR02 3000 1002 4644 26Z0 5000 483

MME LEROY CHRISTELLE
720 AVENUE DE TOULOUSE
46350 PAYRAC

POUR NOUS JOINDRE :

Uniquement sur rendez-vous
Privilégiez la messagerie de l'espace professionnel
sur www.impots.gouv.fr
Affaire suivie par : **M. Fabrice LAURENT**
Téléphone : 05 65 20 33 10
Réf. : 348842865

Cahors, le 04/09/2025

AVIS DE DÉGRÈVEMENT

Lieu d'imposition : **46 Payrac**
Poste comptable : **SIE du Lot**
Date de la réclamation : **14/05/2025** - N° de l'affaire : **1206512994**
Impôt ou taxe : **TVA1 au titre de janvier 2024**

☒ Réclamation ☐ Sursis de paiement
☐ Dégrèvement d'office ☐ Intérêts moratoires

Référence à l'imposition		Montant reçu		Montant réclamé		Montant restitué	
Année	Avis de mise en recouvrement / Rôle – Facture	Droits	Pénalités	Droits	Pénalités	Droits	Pénalités
2024	Virement de 766 € du 20/02/2024	766,00		766,00		766,00	
Total dégrèvement :						766,00	

Madame,

Il vous a été accordé un dégrèvement dont le montant vous sera automatiquement remboursé si vous avez déjà payé cet impôt, et si vous êtes par ailleurs, à jour de vos paiements.

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir des précisions sur cette décision auprès de l'agent chargé de votre dossier dont les coordonnées figurent ci-dessus, dans le cadre « Pour nous joindre ».

Vous pouvez également vous adresser au conciliateur fiscal du département à l'adresse électronique suivante : conciliateurfiscal46@dgfip.finances.gouv.fr, pour lui faire part de toutes difficultés survenues dans le traitement de votre demande.

Je me tiens à votre disposition pour toute question sur ce courrier et je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur des Finances publiques du Lot et par délégation,

M. Fabrice LAURENT
Contrôleur des Finances publiques